

SOMMAIRE

COLLOQUE DU 19 NOVEMBRE 1988

■ Pourquoi la psychanalyse ?	
Marie-Hélène Brousse	8
■ L'acte sportif	
Françoise Labridy	10
Qu'est-ce qu'un acte : il se distingue de l'action	10
Que peuvent attendre du travail analytique certains sportifs ?	11
■ Au-delà du principe de plaisir : le marathon	
Michel Grun-Rehomme	12
Le texte de Freud	12
L'enjeu du marathon	13
Que constate-t-on ?	13
Angoisse et pulsion de mort	14
Que faire pour éviter l'angoisse ?	14
La jouissance	15
■ Les contre-performances ont-elles un sens ?	
Patrice Ragni	17
■ Et lorsque l'investissement sportif s'interrompt	
Claire Carrier	22

COLLOQUE DU 9 DÉCEMBRE 1989

L'INVESTISSEMENT DU SPORTIF DE HAUT NIVEAU DANS LA COMPÉTITION ET L'ENTRAÎNEMENT

■ Introduction	
Michel Grun-Rehomme	27
Conditions de l'investissement	
■ L'enjeu de l'activité sportive chez le sujet	
Marie-Hélène Brousse	29
■ Performance et désir d'éternité du sportif	
Jean-Pierre Parrayon	32
■ Compétition et entraînement : différences et analogies	
Michel Grun-Rehomme	36
Les impératifs	36
L'angoisse	38
La douleur	39
La rivalité	40
Conclusions	41

Variables de l'investissement

■ Mythes sportifs et histoires individuelles

Daniel Boyon	43
Les dires des jeunes sportifs.....	43
Les mythes héroïques traditionnels	44
Les fantasmes infantiles	44
Ce que permet l'éclairage clinique	44

■ Le sportif face au phénomène d'attente collective

Claire Carrier	46
-----------------------------	----

Gestion de l'investissement

■ Un groupe de parole avec les entraîneurs

Patrice Ragni	50
----------------------------	----

■ Violence et code

André Terrisse	53
Mais quelle est la nature du gain ?	54
À qui donc s'adressent les coups ?	55

■ Le couple entraîneur-entraîné : activité-passivité

Françoise Labridy	56
Un même désir tourné vers l'objet.....	57
Renversement de la pulsion	57
Avec l'appui du transfert, mais à la merci de l'amour.....	58

COLLOQUE DU 8 DÉCEMBRE 1990

LA COMPÉTITION, UNE LOGIQUE DE L'EXTRÊME LE POINT DE VUE DE LA PSYCHANALYSE

■ Avant-propos

Michel Grun-Rehomme	60
----------------------------------	----

Logique de l'acte compétitif

■ La limite de la performance

Marie-Hélène Brousse	63
-----------------------------------	----

■ L'enfant roi et la performance

Daniel Boyon	66
Les objets désinvestis.....	66
...au profit de l'objet-performance et de l'idéal	66
Le renforcement de l'exigence du Surmoi.....	67
Le Moi bénéficie-t-il du report d'investissement ?	67
Le Moi idéal : qu'en reste-t-il ?	69
Une économie de l'extrême	69

■ Extrême et conscience	
Claire Carrier	70
La normalité déplacée ou « l'autre normalité » du sportif de haut niveau	71
La limite de cette « autre normalité » ou la performance.....	73
Le support de l'acte compétitif	
■ Un exemple de dialogue poussé à son terme	
André Terrisse	76
■ L'extrême de la relation entraîneur-entraîné	
Patrice Ragni	79
Le hasard ?	80
Le nombre d'entraîneurs	80
Le niveau de pratique.....	80
Le niveau de formation.....	80
Données particulières	81
En guise de conclusion provisoire... ..	81
Et si c'était l'amour ?	81
Quelles conséquences pour les entraîneurs ?	81
■ Logique compétitive et jeu du transfert	
Françoise Labridy	83
De l'extrême à l'excès	83
Le jeu du transfert	84
Les dépassements de l'acte	
■ D'un extrême à l'autre	
Jean-Pierre Parrayon	87
■ Logiques	
Michel Grun-Rehomme	90
Quelle logique guide le sportif de haut niveau ?	90
La logique du sujet.....	90
La logique de la compétition.....	91
Une logique totalitaire	92
Conclusion.....	93
■ Notices biographiques actualisées	

COLLOQUE DU 19 NOVEMBRE 1988

organisé par l'Association des chercheurs en activités physiques et sportives (ACAPS) et l'INSEP.

- **MARIE-HÉLÈNE BROUSSE**

POURQUOI LA PSYCHANALYSE ?

- **FRANÇOISE LABRIDY**

L'ACTE SPORTIF

- **MICHEL GRUN-REHOMME**

AU-DELÀ DU PRINCIPE DE PLAISIR : LE MARATHON

- **PATRICE RAGNI**

LES CONTRE-PERFORMANCES ONT-ELLES UN SENS ?

- **CLAIRE CARRIER**

ET LORSQUE L'INVESTISSEMENT SPORTIF S'INTERROMPT

POURQUOI LA PSYCHANALYSE ?

Marie-Hélène Brousse

Agrégée de philosophie

Psychanalyste

Professeur à l'INSEP

Membre de l'unité de travail sur l'action sportive

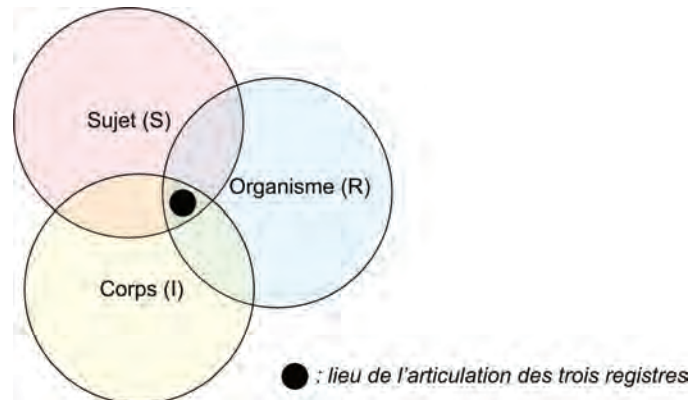
Voici la première journée spécifiquement consacrée à l'articulation du sport et de la psychanalyse ; moment d'autant plus important que, depuis des années, travaillant en dépit des résistances du milieu, des institutions et des personnes, dans ce champ ouvert par Sigmund Freud, nous continuons obstinément notre route. Ainsi est né un groupe de recherche, le Groupe de recherches et d'études psychanalytiques sur les activités sportives (GREPAS), qui se réunit depuis deux ans et qui, grâce à l'Association des chercheurs en activités physiques et sportives (ACAPS) et à l'INSEP, a eu, aujourd'hui, la possibilité de concrétiser son travail par cette journée de rencontres et de débats.

Pourquoi sommes-nous convaincus, contre vents et marées, que le champ de recherche ouvert par Freud est valide dans le domaine du sport ? Il est vrai que Freud inventa la psychanalyse à partir de l'étude de la névrose. Pourtant, nous ne pensons pas que l'activité sportive soit pathogène ni que ceux qui s'y livrent soient plus, ou moins, névrosés que tout un chacun. Pas plus qu'il n'y a de personnalité sportive, il n'y a d'inconscient sportif. Pour répondre à la question, allons plus avant dans la formulation de ce qu'est la psychanalyse.

Partons du plus simple : la psychanalyse est un dispositif d'écoute spécifique, souvent distinct de l'écoute que chacun peut prodiguer à son entourage. Sa spécificité est de porter le pouvoir de l'auditeur à « puissance seconde » ; non pas un « je t'écoute et comme je te comprends » qui, dans une identification en miroir, est la façon de ne pas entendre ordinaire, celle qui caractérise les relations humaines et repose sur le fait que l'auditeur attribue, à ce qu'il entend, ses significations. L'écoute analytique suspend cette attribution de significations et, se réglant sur la matérialité des paroles d'un sujet, y cherche *qui* les dit : soit, ce qui cause ce dire, le désir. La psychanalyse est donc un dispositif de paroles où l'écoute est à l'affût du désir, comme vecteur de la position du sujet. Or l'engagement dans une pratique sportive, et à plus forte raison lorsqu'elle est intensive, repose sur un désir qui, la plupart du temps, porte le sujet vers des horizons qui, de l'aveu même des sportifs, les dépassent totalement.

Tant que ce désir, inconnu de lui, porte le sujet, il n'y a pas besoin de la psychanalyse. Mais quand il rencontre des points de butée, que ce soient des actes manqués, ou au contraire des actes qui sont des réussites définitives, ou même lorsque se produisent des arrêts – limite d'âge, accident ou désinvestissement –, nous affirmons alors que le dispositif analytique est précieux, car il propose un lien social qui n'a pas d'équivalent et qui permet de constituer comme symptôme, donc susceptible d'un sens pour le sujet qui s'en plaint, ce qui n'apparaît ailleurs que comme gênant et absurde. Nous l'affirmons, contre une tendance qui s'est longtemps imposée dans le monde sportif où la valorisation du geste ou des techniques s'est accompagnée d'une défiance à l'égard de la parole : défiance d'ailleurs justifiée, bien qu'aveugle, car dans une analyse les paroles ont du poids, celui de la vérité du sujet. Les paroles y sont lourdes de conséquences, elles engagent le sujet et produisent donc des effets ; comme tout le monde, le sportif préfère ne rien savoir de ce qui le détermine dans sa pratique. Il choisit donc souvent, lorsqu'il est en difficulté, de placer ses espoirs dans le discours de la science, qui lui demande seulement de faire ce qu'on lui dit, de se taire en se soumettant aux traitements qu'on lui prescrit. Si cela aussi est inefficace, il reste toujours l'autorité. Il peut ainsi penser évacuer les problèmes que lui pose son acte, et se réduire au fonctionnement d'un organisme. Toute l'expérience clinique indique cependant que, chez des sujets parlants, le fonctionnement de l'organisme ne permet pas de rendre totalement compte des activités motrices, que l'organisme n'est pas le corps et que le corps n'est pas le sujet : les techniques de suggestion et de manipulation renvoyant au vécu corporel et à l'image, pour être parfois efficaces, ne font cependant

pas de miracle. C'est en effet justement ce désordre, introduit par le symbolique dans le fonctionnement de l'organisme et dans les activités corporelles, qui fait l'objet de la psychanalyse. Celle-ci, bien que n'étant pas une science, est née de la mise en place du sujet de la science. Si elle ne répond pas aux objectifs de quantification de cette dernière, elle repose cependant sur une exigence de formalisation des structures subjectives. Elle cherche, pour chaque sujet, la formule qui détermine son désir. Je proposerais le modèle suivant :



Il éclaire le champ particulier de la psychanalyse en même temps que le lieu de son intervention : soit, l'articulation pour un sujet, dans le déploiement de son acte, du système symbolique qui le définit comme sujet avec le vécu imaginaire de ses pratiques corporelles et le réel de son organisme. C'est en effet lorsque cette articulation se défait que l'activité sportive rencontre des impasses. Cette articulation est particulière à chaque sujet et exige, pour être cernée, que les éléments du système symbolique particulier qui constitue chaque sujet, soient répertoriés dans son histoire, toujours unique. Cette modélisation du particulier donne la clef du désir de chacun et de l'engagement dans son acte, par le sujet, d'un enjeu qu'il ignore. La particularité de l'activité sportive tient cependant à ce qu'elle porte, justement parce qu'elle est une recherche de la performance aux limites extrêmes de l'organisme, à dénouer, pour le sujet, les trois registres que j'évoquais. C'est en cela que le sport peut enseigner la psychanalyse : comme les impasses de l'activité sexuelle lui ont permis de constituer un savoir sur l'inconscient, de même les impasses inscrites dans la structure même du sport pourront permettre à la psychanalyse d'avancer sur la question du lien entre le désir du sujet et la jouissance a-subjective.